Suisse : si la Confédération expulsait un migrant afghan converti au christianisme, il y aurait viol de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH)

06/11/2019 à 1h39

[…] Selon Strasbourg, l'intéressé serait exposé dans son pays à un risque de persécution, voire à la mort. Le recourant, d'ethnie hazara et âgé d'une vingtaine d'années, est arrivé en Suisse en mars 2014 et a déposé une demande d'asile. Il a indiqué qu'il avait quitté l'Afghanistan en raison de l'insécurité et de sa conversion de l'islam au christianisme.
Le Secrétariat aux migrations (SEM) a rejeté la demande en février 2015, estimant que les motifs invoqués n'étaient pas crédibles. Saisi d'un recours, le Tribunal administratif fédéral (TAF) a confirmé la décision du SEM en octobre 2016. […] l'Afghan serait obligé de vivre dans le mensonge et la dissimulation en cantonnant sa foi dans le domaine strictement privé. […]

RTS